



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

**Centre d'excellence
en langues officielles**

**Les règles dites automatiques
et l'Exercice de révision de
l'application du *Règlement sur les
langues officielles - Communications
avec le public et prestation des
services***

Le 13 février 2024

Présentation ciblée destinée aux personnes
responsables des langues officielles (PRLO)

Mises à jour - ERAR

LANCEMENT DE L'ERAR

- ✓ Officiellement lancé le 21 septembre 2023

MODULE DE L'ERAR ACTIVÉ DANS SOLO

- ✓ SCT a vérifié l'application du Règlement dans le module
- ✓ SCT a travaillé conjointement avec la TI pour résoudre les enjeux

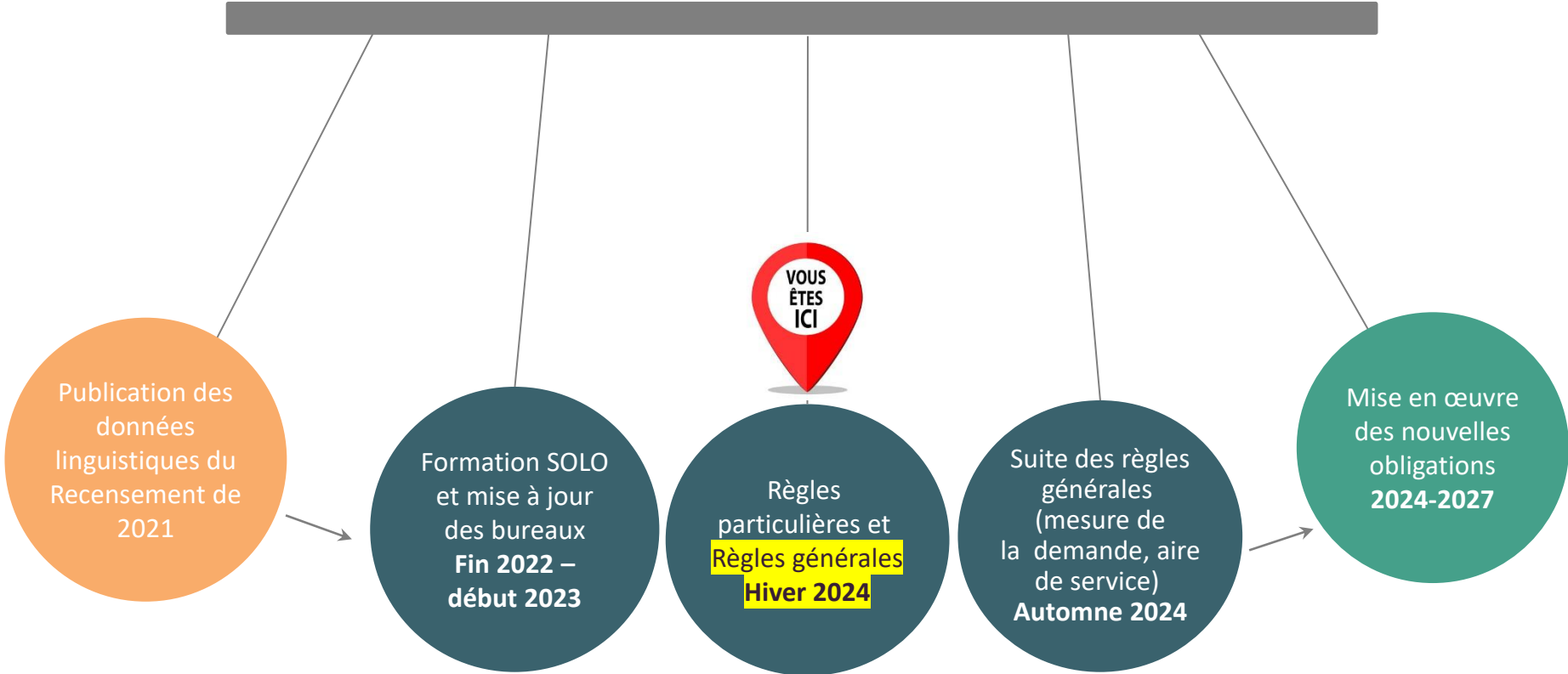
SÉANCES D'INFORMATION

- ✓ Automatiques (le 13 février)
- ✓ Aires de service (le 15 février)
- ✓ Principe de la proportionnalité et les consultations (le 20 février)
- ✓ Mesure de la demande (le 21 février)

ACCÈS À SOLO ACCORDÉ AUX PRLO

- ✓ SOLO sera réouvert aux utilisateurs·rices la semaine du 26 février 2024
- ✓ Début des échéances de la Directive

Les étapes de l'ERAR



Un aperçu global

Le Gouverneur en Conseil peut, par voie de Règlement, tenir compte des critères suivants pour déterminer s'il y a demande importante:

- la taille de la minorité linguistique de la région desservie et sa proportion par rapport à la population totale de cette région;
- la spécificité de cette minorité;
- le volume des communications et des services assurés entre un bureau et ses utilisateurs; et
- tout autre critère jugé indiqué.

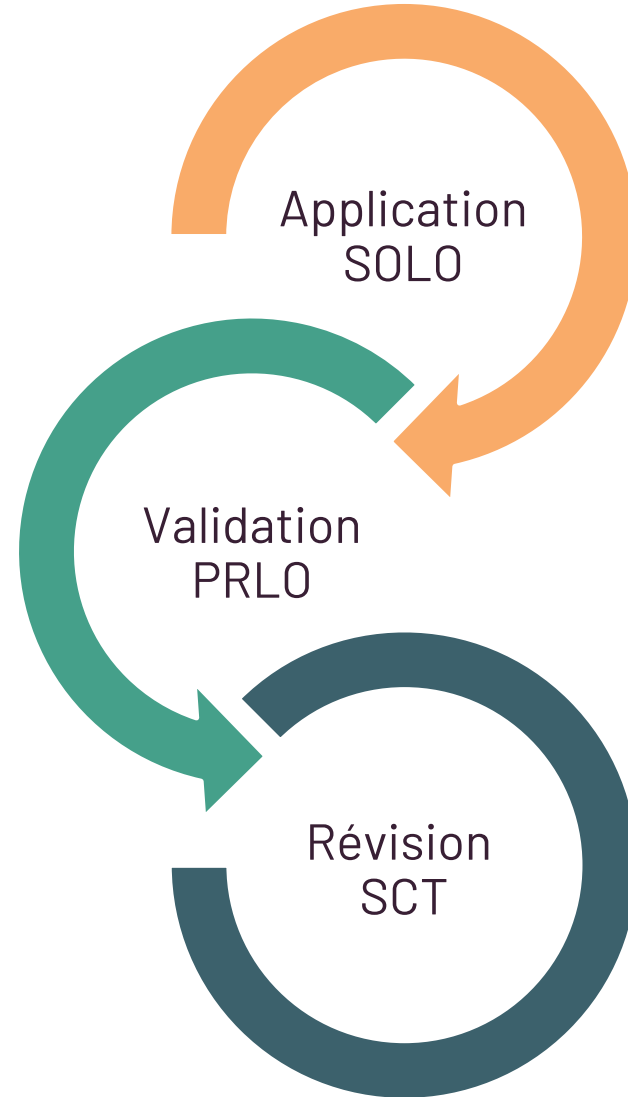


Ces critères sont intégrés au Règlement par le biais de trois types de règles:

- Les règles générales
- Les règles particulières
- Les règles portant sur la vocation du bureau

Règles visées
par l'ERAR

L'ERAR – Les règles dites automatiques



SOLO – Naviguer les règles automatiques

1.  Government of Canada / Gouvernement du Canada

Le Système pour les obligations en langues officielles

Paramètres du compte
Se déconnecter

Accueil Bilan annuel Enregistrement ▼ Tâches Rapports **ERAR** Données statistiques LO Administration

Tableau de bord

Le Système pour les obligations en langues officielles (SOLO) aide l'ensemble des institutions fédérales et certaines organisations assujetties à la Loi sur les langues officielles à appliquer le Règlement afin de s'assurer que tout membre du public puisse obtenir, le cas échéant, des services dans une ou l'autre des langues officielles et communiquer dans ces langues, et ce, tant dans les bureaux situés au Canada et à l'extérieur du pays.

Bureaux et information En plus grande demande



2.  Government of Canada / Gouvernement du Canada English

Le Système pour les obligations en langues officielles

Paramètres du compte
Se déconnecter

Accueil Bilan annuel Enregistrement ▼ Tâches Rapports **ERAR** Données statistiques LO Administration

[Accueil](#)

Exercice de révision de l'application du Règlement

L'exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles (ERAR) a lieu après la diffusion des données du recensement décennal les plus récentes.

[Examiner les changements apportés à l'ERAR](#) [Produire des rapports](#)

Examiner l'incidence des nouvelles données du recensement sur les bureaux des institutions avant la publication;

Créer des rapports indiquant le nombre de bureaux touchés par l'ERAR et l'état des activités de l'ERAR



3. **Passer en revue les résultats**



Select: Institutions État des tâches de PRLO Tâches

Agence de pron l'ERAR -- Toutes --

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Banque du Canada
Énergie atomique du Canada limitée
Financement agricole Canada

A déterminer 0 Changement à la disposition et à la désignation 0

Afficher



SOLO – Naviguer les règles automatiques (suite)

4.

Exercice de révision de l'application du Règlement

SOLO a appliqué les nouvelles données de recensement et le Règlement sur les bureaux enregistrés. Pour passer en revue les renseignements sur un bureau touché et valider sa désignation linguistique actualisée, cliquez sur Afficher.

► Comment passer en revue les résultats de l'ERAR

Passer en revue les résultats

Institutions
Agence de pror

État des tâches de l'ERAR
-- Toutes --

PRLO Tâches
-- Toutes --

Afficher

Aucun changement 10

Disposition 4

Désignation 0

Changement à la disposition et à la désignation 1

À déterminer 13

Filtrer les articles

Affiche 1 à 10 de 28 entrées |

Afficher 10 entrées

État	Inst	Numéro de bureau	Nom du bureau	Adresse	Type de bureau	Disposition	Désignation	Détails des changements	Tâches	Afficher
Revue de l'ERAR	ACO	88527	Bureau local 88527	10 Barter'S Hill, St. John'S	Bureau local	de: 5-1-d au: 5-1-f	Bilingue	Tous	Valider	Afficher
Revue de l'ERAR	ACO	88525	Bureau local 88525	100 Sydney Street, Charlottetown	Bureau local	de: 5-1-k au: 5-1-l	Bilingue	Disposition	Valider	Afficher
Revue de l'ERAR	ACO	95518	Bureau local 95518	1649 Highway 1, Church Point	Bureau local	5-1-h-iii	Bilingue	Aucun changement	Valider	Afficher
	ACO	88030	Bureau local 1801 Hollis		Bureau local	5-1-a	Bilingue	Aucun changement	Valider	Afficher

5.

Bureau local 93154

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service autre qu'un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non
école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie-Sheila	4715	96,4%	4890

► 5(1) (h)(iii)

Bureau local 93154 (En attente)

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non
école: Non
Tâche pour l'ERAR: Valider

Résumé démographique

RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie	15595	98,7%	15805

► 5(1) (h)(iii)

Valider

Retour aux tâches

Signaler un enjeu

SOLO – Naviguer les règles automatiques (suite)

6.

► Comment compléter l'ERAR.

✓ Tâche pour l'ERAR
Le bureau a été validé par la PRLO. Le bureau est maintenant avec le SCT pour révision.

Bureau local 93154

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service autre qu'un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non
école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie-Sheila	4715	96,4%	4890

► 5(1) (h)(iii)

Retour aux tâches

7.

Bureau local 93154

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service autre qu'un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non
école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie-Sheila	4715	96,4%	4890

► 5(1) (h)(iii)

Valider Retour aux tâches Signaler un enjeu

Bureau local 93154 (En attente)

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non
école: Non
Tâche pour l'ERAR: Valider

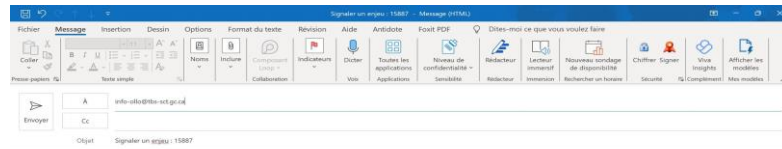
Résumé démographique

RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie	15595	98,7%	15805

► 5(1) (h)(iii)

SOLO – Naviguer les règles automatiques (suite)

8.



10.

► Comment compléter l'ERAR.

✔ **Tâche pour l'ERAR**
Le bureau a été validé par la PRLO. Le bureau est maintenant avec le SCT pour révision.

Bureau local 93154

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service autre qu'un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie-Sheila	4715	96,4%	4890

► 5(1) (h)(iii)

Bureau local 93154 (En suspens)

Numéro de bureau: 93154
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-h-iii
Adresse: 3620 Main Street, Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Type démographique : 3
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non école: Non
Tâche pour l'ERAR: Approbation ERAR

Résumé démographique

RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Tracadie	15595	98,7%	15805

► 5(1) (h)(iii)

[Retour aux tâches](#)

9.

Passez en revue les données du recensement et/ou la disposition appliquée au bureau.

► Comment compléter l'ERAR.

✔ **Signaler un enjeu**
La PRLO a signalé un enjeu avec ce bureau par courriel. Le bureau est maintenant avec le SCT pour révision.

Bureau local 88030

Numéro de bureau: 88030
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-a
Adresse: 1801 Hollis Street, Halifax, Nouvelle-Écosse
Type démographique : 1
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: Un service non-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non école: Non

Résumé démographique

RMR/SDR	Pop. minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Halifax/Halifax	10300	2,7%	386205

► 5(1) (a)

Bureau local 88030 (En attente)

Numéro de bureau: 88030
Désignation: Bilingue
Disposition: 5-1-a
Adresse: 1801 Hollis Street, Halifax, Nouvelle-Écosse
Type démographique : 1
Type de bureau: Bureau local
Niveau de service: Un service-clé
Ce bureau sert : Le grand public
L'aire de service: Non école: Non
Tâche pour l'ERAR: Valider

Résumé démographique

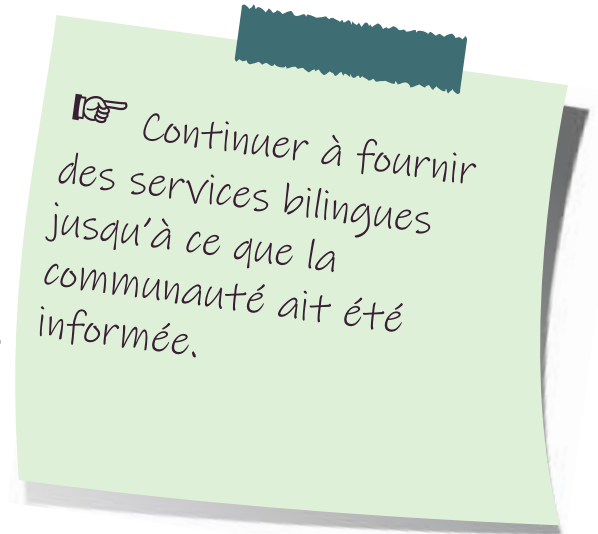
RMR/SDR	Population minoritaire	% Pop. minoritaire	Population
Halifax/Halifax	19570	4,5%	436510

► 5(1) (a)

[Valider](#) [Retour aux tâches](#) [Signaler un enjeu](#)

Une fois la désignation linguistique déterminée

- Lorsque les désignations linguistiques des bureaux ont été déterminées, la *Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services* accorde :
 - jusqu'à un an pour se conformer et mettre en œuvre de nouvelles obligations bilingues ;
 - jusqu'à un an pour informer la minorité servie par les bureaux de la date prévue de la cessation des services bilingues et de la façon dont elle pourra désormais recevoir des services dans sa langue officielle.



CHEMIN CRITIQUE PROVISOIRE
EXERCICE DE RÉVISION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES LANGUES OFFICIELLES (ERAR)

	Printemps 2023	Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024	Printemps 2024	Été 2024	Automne 2024	Hiver 2025	Hiver 2026	Hiver 2027	
Phase préparatoire											
Mise à jour de la liste des bureaux dans le SOLO											
Groupe de règles 1											
Règles automatiques			Application	validation							
Calcul de la proportionnalité			Application								
Consulter les CLOSM (principe de proportionnalité)				●————●							
Groupe de règles 2											
Aires de service (services non-clés et services clés ou non-clés dans les petites régions)				●————●							
Aires de service (résiduels après proportionnalité)							●————●				
Groupe de règles 3											
Mesure de la demande (règles particulières)				●————●							
Mesure de la demande (les bureaux à l'extérieur du Canada)				●————●							
Mesure de la demande (suite aux aires de service pour certains bureaux)							●————●				
Protection démographique			■								

Publication Burolis

Publication Burolis

Publication Burolis

Légende :

- ◆ Validation par les PRLO
- Échéance de 6 mois selon la Directive pour effectuer cette tâche
- Échéance de 2 ans selon la Directive pour effectuer cette tâche

Note : Ce chemin critique est provisoire. La période de temps à laquelle les activités de chaque groupe vont commencer est sujette à changement.

Questions?

info-ollo@tbs-sct.gc.ca

Ressources

- [Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services \(justice.gc.ca\)](#)
- [Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services](#)
- [GCWIKI - Boîte à outils du Règlement](#)